

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/1036 7 December 2022

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Belgique

1030° SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. <u>Date</u>: mercredi 7 décembre 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture: 10 heures Clôture: 11 h 45

2. <u>Président</u>: Ambassadeur D. Nagant de Deuxchaisnes

Président

3. <u>Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/444/22) (FSC.DEL/444/22/Add.1)
- b) Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine : États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/440/22), Ukraine (FSC.DEL/447/22), République tchèque-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/441/22), Royaume-Uni (FSC.DEL/442/22 OSCE+), Canada, France (FSC.DEL/448/22 OSCE+), Pologne (FSC.DEL/445/22 OSCE+), Lituanie
- b) *Mines terrestres posées sur le territoire de l'Azerbaïdjan* : Azerbaïdjan (FSC.DEL/443/22 OSCE+), Arménie (FSC.DEL/446/22)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) Version pilote du système de gestion de l'information et des rapports de l'OSCE (iMARS): Représentant du Centre de prévention des conflits

b) Questions de protocole : Azerbaïdjan, Président

4. <u>Prochaine séance</u>:

Mercredi 14 décembre 2022, à 11 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence